

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat |
| Herausgeber: | Société de communication de l'habitat social |
| Band: | 69 (1997) |
| Heft: | 3 |
| Artikel: | Concours pour le quartier de la planche-inférieure à Fribourg : pour un mariage harmonieux de l'ancien et du moderne |
| Autor: | Petit-Pierre, Marie-Christine |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-129545 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

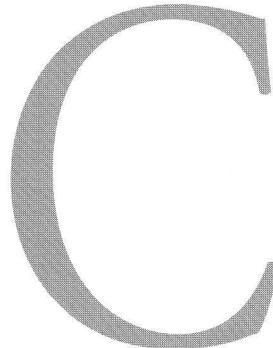
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONCOURS POUR LE QUARTIER DE LA PLANCHE-INFÉRIEURE À FRIBOURG

Pour un mariage harmonieux de l'ancien et du moderne



est la cohabitation, ou mieux, une sorte de symbiose entre l'architecture contemporaine et les vieilles pierres du quartier médiéval de la Planche-Inférieure, en Basse-Ville de Fribourg, qui était l'enjeu du concours organisé par la ville et le canton. De quoi mettre en ébullition les bureaux d'architectes fribourgeois et les invités à ce concours en forme de défi. D'autant plus que les autorités ne comptent pas s'en tenir à un simple exercice intellectuel mais sont déterminées à réaliser le projet primé. Le lauréat, Fabrice Decroux, a réussi une très bonne intégration de son projet, pourtant fort, et les autorités ont bon espoir d'en faire la démonstration aux habitants de la ville. Avec intelligence, les politiques ont été impliqués dans le projet en tant que jurés. Si bien qu'ayant vécu et compris les choix du jury, ils sont prêts à servir de relais auprès de la population. Une démarche intéressante dans une période de morosité.

Construire dans un site historique, densifier et donner un nouveau souffle à un quartier dont les activités ont changé, faire cohabiter l'architecture contemporaine avec celle du XIII^e ou du XVI^e siècle, tels étaient les défis lancés aux participants du concours de la Planche-Inférieure. Une gageure, mais aussi une chance pour les architectes que d'intervenir dans ce lieu exceptionnel; entre les vieilles pierres, le cours quelque peu langoureux de la Sarine à cet endroit, la falaise abrupte et la présence dominante du quartier du Bourg. Ils ont été nombreux à se laisser séduire par

cet univers minéral et végétal, situé dans la partie médiévale de la Basse-Ville, dans une boucle de la Sarine. 54 projets ont été rendus, et les huit premiers sont encore exposés pour quelque temps à l'Hôtel de Ville.

UNE ZONE TRÈS SENSIBLE

Jean-Marc Schaller, architecte de la ville de Fribourg, tient à ce que les habitants puissent se familiariser avec ces projets, et particulièrement celui du lauréat. Les autres propositions mettant en lumière les décisions du jury.

«Il faut que les gens s'habituent à ce nouveau paysage, à ce choix», commente-t-il. Jean-Marc Schaller prépare le terrain car il est conscient d'intervenir dans une zone extrêmement sensible. Mais il est optimiste quant à la concrétisation du projet.

«Il y aura un débat sur l'intervention en milieu ancien c'est certain.» Un débat qui promet d'être chaud. Il a déjà été attisé par la revue Pro Fribourg qui, il est vrai, promettait en introduction à ses lecteurs d'opter pour un ton général plus virulent.

Mais Jean-Marc Schaller précise clairement que si la ville et le canton de Fribourg ont organisé ce concours c'est bien dans le but de réaliser le projet du lauréat. Pour lui, c'est clair, les concours ne se sont pas destinés à «rester dans les tiroirs» mais bien à être concrétisés au plus vite.

«Nous envisagions depuis les années 80 d'aménager ce secteur. Nous avons attendu que les Services industriels déménagent pour le faire.»

Est-ce que le projet a des chances de passer la barrière des oppositions qui ne manqueront pas de se manifester? «A mon avis oui. Il faut urbaniser un endroit comme celui-ci. Le quartier attend cette réalisation. Et la Commission cantonale des biens culturels a déjà étudié le projet.»

L'IMPORTANCE DU CONCOURS

Alors que le procédé du concours est très souvent critiqué, était-il nécessaire de se soumettre à cette démarche

pour trouver une solution à l'aménagement de la Planche-Inférieure?

«Je pense qu'il fallait passer par le canal du concours. Nous avons pu comparer les projets, leurs qualités respectives, mettre en évidence ce qui n'était pas acceptable dans un tel lieu, comme une densification excessive. Pour le jury une bonne insertion dans le site était primordiale. Le projet primé va parfaitement dans ce sens. Et nous avons senti que les professionnels qui ont participé au concours appréciaient notre jugement.»

Un jugement critiqué donc dans Pro Fribourg qui le qualifie de « compromis bien helvétique.» Une désignation qui a fait bondir les membres du jury.

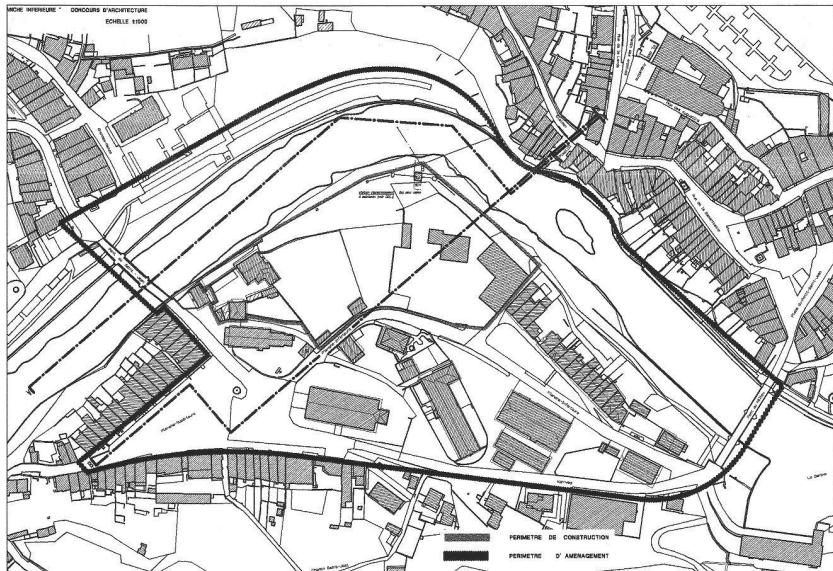
«Ce projet est très fort et même violent, commente Kurt Aellen, président SIA et vice-président du jury. Il reprend la géométrie du lieu avec laquelle il joue. Nous avons retenu le projet de Zbinden (second prix n.d.l.r.) car nous trouvions sa démarche intéressante. Il contribuait également à clarifier la situation, ce qui est d'ailleurs un élément très important du concours. En fait, les projets écartés mettent en valeur les qualités de celui qui est primé. Ils permettent de départager ce qui est possible de ce qui ne l'est pas. Le concours ne donnait pas d'indication sur la densité souhaitée car, justement, nous voulions voir ce qui était possible. Ceux qui ont joué la carte de la densité se sont fourvoyés ce qui a été le cas des deuxième et troisième prix. Cette démarche que nous avons suivie démontre bien que le résultat du concours n'est vraiment pas le fruit d'un compromis.»

L'IMPLICATION DES POLITIQUES

Le projet portant sur un site sensible, il s'agit de réussir à le faire accepter par la ville et ses habitants. Pendant la période de haute conjoncture, la présence de personnalités politiques dans un jury était regardée avec réticence par les architectes, par souci d'indé-

pendance et d'une répartition des rôles adéquate. Ils pouvaient maîtriser seuls la politique des concours. Avec la crise et la difficulté de faire aboutir des projets, le soutien et surtout l'implication des politiques reprend toute son importance. L'exemple fribourgeois illustre cette tendance. Marcel Clerc, directeur des travaux publics de la ville, a en effet présidé le jury. « Il a suivi toutes les séances, remarque Kurt Aellen. En suivant les débats il a compris les raisons de notre choix, et a pu constater ses difficultés. Maintenant Marcel Clerc porte ce projet et assume en connaissance de cause la décision du jury. Je pense que c'est une voie à suivre. »

Marie-Christine Petit-Pierre



ULTRA-SENSIBLE

Le concours de la Planche-Inférieure a été organisé par l'Etat et la commune de Fribourg, tous deux propriétaires, afin de trouver une solution de qualité pour aménager cette partie de la Basse-Ville. Une intervention à haut risque puisqu'elle se situe au cœur des quartiers anciens, sur le périmètre de l'ancienne Usine à gaz et de la Commanderie de Saint-Jean. Une zone qui s'est révélée « un tombeau à projet de construction », selon la revue Pro Fribourg d'avril.

L'objectif principal du concours est d'obtenir des propositions permettant de « réaliser un ensemble bâti contemporain en milieu urbain historique ». Il serait destiné en priorité à des habitations individuelles groupées, aux équipements collectifs construits d'intérêt de quartier, au maintien éventuel d'un service public, et à un jardin public. Une passerelle reliera les deux rives de la Sarine dans l'idée de proposer, en site propre, un chemin piéton continu. La densification urbaine de l'ilot où se trouvent l'ancienne Caserne de la Planche, le bâtiment administratif des Services industriels, les immeubles 6 et 8 de la Planche-Inférieure, la Prison centrale et le grand et le petit Werkhof, est subsidiaire.

Le concours porte sur un périmètre de construction dans lequel il s'agit

d'offrir 80 % de logements, des surfaces administratives, des lieux permettant d'accueillir des activités socioculturelles et commerciales à l'échelle du quartier.

Il porte également sur un périmètre d'aménagement où se trouve notamment la Prison centrale, pour laquelle il fallait étudier un agrandissement destiné au régime de semi-liberté, sans toucher aux locaux actuels. Sur ce point d'ailleurs, après analyse des projets, le jury se réserve le droit de poursuivre les études avec le ou les projets correspondant le mieux aux critères de jugement énoncés.

PARTICIPATION INTENSIVE

Le concours était ouvert aux architectes fribourgeois et à quelques invités. 54 projets ont été rendus.

Estimant qu'« un bâtiment est inscrit dans la continuité spatiale, dans l'étendue d'un lieu dont il ne peut être isolé », le jury a tenu compte, dans ses critères de jugement, de l'intégration dans le site par rapport à ses éléments les plus expressifs. A savoir : la courbe des rives naturelles de la Sarine, la rangée des maisons d'habitation en ordre contigu de la Planche-Inférieure, les grands édifices publics, et l'ensemble clôturé de l'église et de la Commanderie de Saint-Jean.

Pour le jury : « l'intégration du nouvel ensemble devait être évalué en tenant

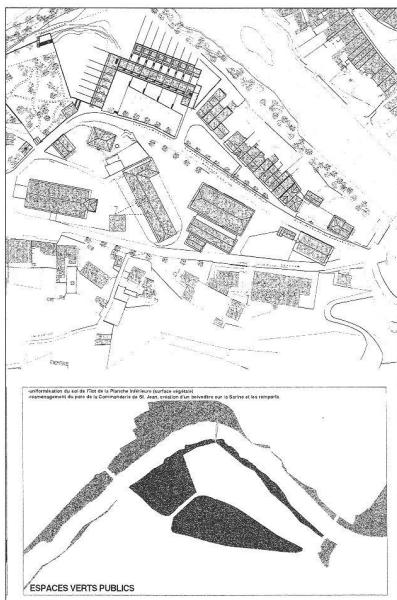
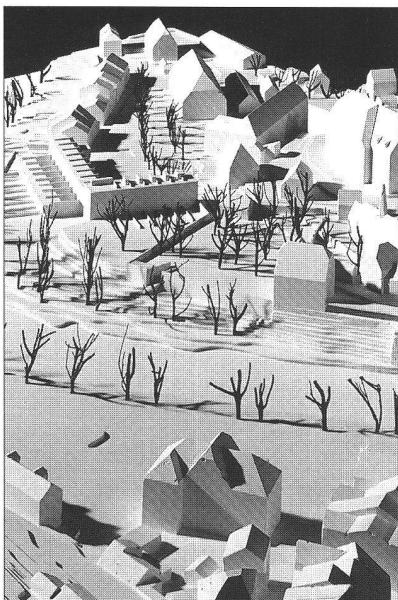
compte non seulement de l'architecture des constructions mais également, des espaces extérieurs qu'il délimite et qualifie ».

Le gabarit des constructions est également déterminant pour l'intégration au site, tout comme leur forme.

« L'habitat dans un centre ancien a des qualités propres, différentes de celles de l'habitat des ensemble périurbains. Les options prises sur le plan de l'urbanisme, dans l'objectif d'une intégration, peuvent conduire à des propositions originales d'habitat. Le cas échéant, la problématique de l'intégration aura été explorée de manière conséquente, dans les limites du programme du concours. »

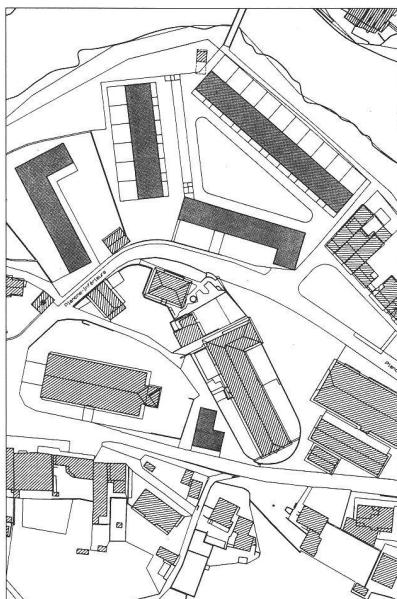
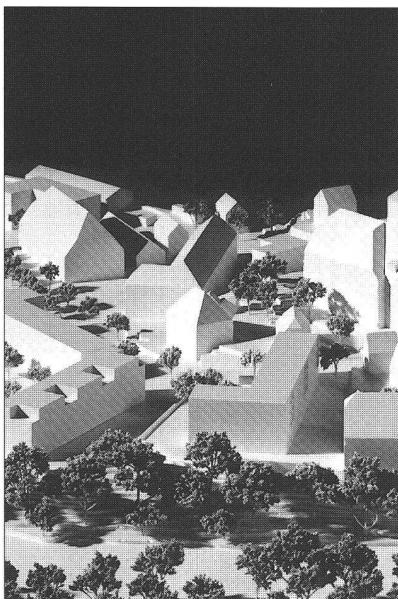
Et c'est bien dans cet esprit que les projets présentés ont été décortiqués par le jury. Dans ce sens, le choix des projets primés est d'une extrême cohérence. En effet, seul le lauréat, Fabrice Decroux, a su se glisser avec autant de finesse mais aussi de force, dans le tissus urbain existant. Les autres projets, particulièrement les second et troisième prix, tout en présentant des idées très intéressantes et des solutions inventives, ont démontré qu'il n'était pas possible de proposer un habitat très dense dans un tel site. Une intervention massive domine par trop l'ancien quartier. *MCPP*

Lire également le document du concours établi par l'Etat et la commune de Fribourg « Planche Inférieure ».



1^{er} PRIX: « SARINE À LA PLANCHÀ », FABRICE DECROUX, ARCHITECTE EPFL, MORLON.

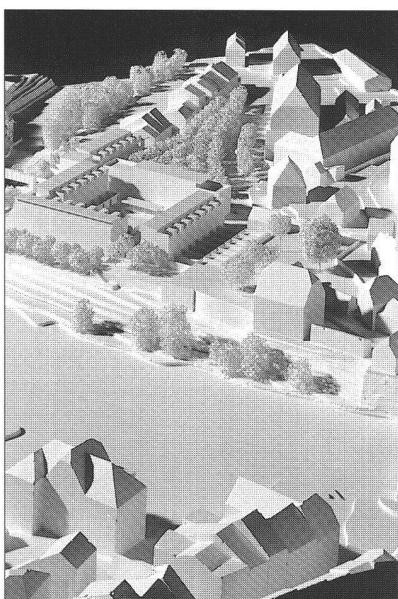
Le projet du jeune lauréat fribourgeois a incontestablement séduit le jury par sa bonne intégration dans le site historique de la Planche-Inférieure. Il suggère, comme d'autres projets d'ailleurs, le chesal médiéval, et se glisse ainsi, naturellement, dans le quartier existant. Fabrice Decroux a opté pour une intervention douce, il se garde d'une trop grande densification et privilégie un habitat de qualité. « Le thème de l'habitat suit une ré-interprétation conséquente: la profondeur de la trame propose un jeu de cours et de jardins avec un soin particulier donné à l'orientation et



2^e PRIX: « AMBIVALENCE », UELI ZBINDEN, ARCHITECTE SIA, ZURICH

Ambivalence, reflète la nouvelle tendance architecturale qui veut reproduire le hasard, l'occupation aléatoire du sol au cours du temps. Ueli Zbinden a choisi de marquer fortement le site, de quatre importants volumes qui délimitent d'intéressants espaces, et prend le parti d'une forte densification (indice d'utilisation 0.83). Il s'implante sur tout le territoire à disposition.

« On peut critiquer un certain manque de sensibilité pour la volumétrie et un certain schématisation typologique, voire architectural. Il est vrai que le quartier de la Planche se constitue d'éléments architecturaux



3^e PRIX: « LA VILLE DANS LA VILLE », ATELIER CUBE, G.+M. COLLOMB ET P. VOGEL, LAUSANNE

L'atelier Cube, pour s'insérer dans ce tissus moyenâgeux, a choisi un projet à l'esprit monacal, proposant également une occupation dense du sol. Avec subtilité il joue avec les nuances de l'espace public, en un dialogue constant entre l'intérieur et l'extérieur, le public et le privé. Fermé sur lui-même mais aussi ouvert par l'axe conduisant à la Sarine par exemple. En reliant par une passerelle la ville basse à la ville haute plutôt qu'aux jardins, les architectes lui donnent une nouvelle orientation et, par là, une autre dimension.

« C'est une manière d'introduire un

aux toitures qui sont toutes traitées en terrasses praticables», a estimé le jury. L'ensemble s'inscrit en un L qui s'étire le long de la rue des Planches-Inférieures et redonne toute son importance à la place des Planches-Supérieures. Face à l'espace minéral du quartier, l'architecte a gardé la respiration du jardin de la Commanderie prolongée sur les rives la Sarine reliées entre elles par une passerelle.

Par ses qualités, reconnues par les autres concurrents, ce projet a de grandes chances de passer le cap des oppositions qui ne manqueront pas de se manifester vu la sensibilité du site. Dans son ensemble, le jury a recommandé au maître de l'ouvrage de confier la réalisation des logements au lauréat.

fortement présents, et peut-être qu'une intervention circonspecte risquerait de passer pour «mignonne», souligne le jury. Non sans avoir insisté sur les qualités du projet «maîtrisant par sa disposition souple et précise, la transition entre la nouvelle intervention et les fragments bâtis de part et d'autre.»

L'implantation du premier bâtiment tout proche de la Commanderie, venant concurrencer celle-ci plutôt que la valoriser, introduit toutefois un déséquilibre entre l'ancien et le nouveau, accentué par la disparition du jardin.

ordre nouveau constate le jury, la cour dans la cour, puisque le quartier est déjà fortement délimité par la topographie naturelle et par les murailles des constructions de la ville haute.» Toutefois, l'ensemble est ressenti, comme très fermé, et véritablement comme «une ville dans la ville». Cet aspect cloîtré se conçoit en ce qui concerne les espaces privés. Alors qu'«une fluidité spatiale et des transparences sur la falaise auraient pu jouer le contrepoint pour les espaces semi-publics de la cour».

M CPP

